



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES CÔTES D'ARMOR**

Association loi 1901  
Siège social : 1, rue Théodule RIBOT  
22000 SAINT-BRIEUC

**Exercice clos le 31 août 2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



**Coopérons dès l'École**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES CÔTES D'ARMOR**

Association loi 1901

Siège social : 1, rue Théodule RIBOT

22000 SAINT-BRIEUC

Exercice clos le 31 août 2019

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

### **Impossibilité de certifier**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E des Côtes d'Armor à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

### **Fondement de l'impossibilité de certifier**

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 138 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 143 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 123 sur 127 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 806,48 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 8 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres



créances De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 4 691,96 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 2 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "erreurs créditrices", est inclus dans le poste "autres dettes". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et



notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 2 janvier 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes



## BILAN DE L'ASSOCIATION

### OCCE DES CÔTES D'ARMOR

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques					Fonds propres	52 350	59 806
Terrains					Report à nouveau	466 124	368 751
Constructions					Résultat de l'association	47 517	48 012
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	3 361	3 361		67	Total	<b>565 992</b>	<b>476 569</b>
Immobilisations en cours					<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Prêts OCCE					Fonds reportés et dédiés		
Autres immobilisations financières	7		7	7	Provisions pour risques		
Total	<b>3 368</b>	<b>3 361</b>	<b>7</b>	<b>74</b>	Provisions pour charges		
					Total		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	3 883		3 883	3 545	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	795		795	2 126	Emprunts & dettes financières	21	21
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	6 583	4 842
Autres créances (dont erreurs débitrices)	3 036		3 036	2 253	Dettes fiscales et sociales	1 202	832
Trésorerie	571 791		571 791	880 772	Comptes courants OCCE	1 040	2 198
Charges constatées d'avance	20		20	5	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	4 695	404 313
Produits constatés d'avance							
Total	<b>579 526</b>		<b>579 526</b>	<b>888 701</b>	Total	<b>13 541</b>	<b>412 206</b>
<b>TOTAL</b>	<b>582 893</b>	<b>3 361</b>	<b>579 533</b>	<b>888 775</b>	<b>TOTAL</b>	<b>579 533</b>	<b>888 775</b>



## COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

### OCCE DES CÔTES D'ARMOR

**OCCE** AUTONOMES  
& SOLIDAIRES  
*pédagogie coopérative*

	2018/2019	2017/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	125 698	119 080
Ventes de produits	280 779	250 128
Prestations de service et animations	89 804	107 333
Subventions d'exploitation	540 260	358 140
Dons et Mécénat	2 963	
Contributions financières	2 726	
Autres produits divers de gestion courante	33 007	51 747
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		1 359
Total	<b>1 075 238</b>	<b>887 786</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	177 167	178 758
Variation des stocks de fournitures à céder	-338	-171
Achats de fournitures administratives	348	573
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	745 339	604 631
Aides financières		1 359
Impôts et taxes	261	244
Salaires	3 141	3 568
Charges sociales	1 240	1 919
Autres charges	64 724	42 438
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	23 810	17 397
Dotations aux provisions		
Reportes en fonds dédiés		
Total	<b>1 015 691</b>	<b>850 716</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>59 546</b>	<b>37 070</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	2 491	1 279
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>2 491</b>	<b>1 279</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>2 491</b>	<b>1 279</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>62 037</b>	<b>38 349</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	8 593	30 859
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>8 593</b>	<b>30 859</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	23 113	21 196
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>23 113</b>	<b>21 196</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>-14 520</b>	<b>9 663</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>47 517</b>	<b>48 012</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	18 645	29 398
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	18 645	29 398

## ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DES CÔTES D'ARMOR

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2019. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	579 532,65 €	888 774,94 €
Résultat de l'exercice :	47 517,26 €	48 011,70 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	143	127
dont coopératives et foyers agrégés :	138	123
dont coopératives et foyers non agrégés :	5	4
Nombre de coopérateurs :	16 179	16 358
Heures de bénévolat du siège départemental	270	0
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	408	1 069
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	0	1 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	18 645 €	29 398 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

#### 2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

#### 2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

#### 2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 26 911 € soit environ 2,74% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

### 3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## OCCE DES CÔTES D'ARMOR

### 4. NOTES SUR LE BILAN

<b>Fonds associatif :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
<b>Report à nouveau :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
<b>Résultat exercice :</b>	47 517,26	{	-645,57 pour le siège départemental
		{	48 162,83 pour les C.R.F. agrégés
<b>Autres créances :</b>	3 036,48	{	2 230,00 pour le siège départemental
		{	806,48 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			8 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
<b>Autres dettes :</b>	4 694,76	{	4 691,96 pour le siège départemental
		{	2,80 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			2 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
<b>Disponibilités :</b>	571 791,23	{	58 307,96 pour le siège départemental
		{	513 483,27 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 720,89 par C.R.F. agrégé.

### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>Dotation amortissements et gros équipement :</b>	23 810,12	{	66,54 pour le siège correspondant aux amortissements
		{	23 743,58 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			172,05 par C.R.F. agrégé.
<b>Total des produits :</b>	1 086 321,17	{	55 089,85 pour le siège départemental
		{	1 031 231,32 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 472,69 par C.R.F. agrégé.
<b>Total des charges :</b>	1 038 803,91	{	55 735,42 pour le siège départemental
		{	983 068,49 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 123,68 par C.R.F. agrégés
<b>Résultat net moyen :</b>			349,01 par C.R.F. agrégé.

### 6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>

### 7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	107	98
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	75%	77%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	136	120
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	1	1
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	122	109
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	ND	ND
Participants aux séances de formation (estimation)	ND	ND


**BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL**
**OCCE DES CÔTES D'ARMOR**

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques					Fonds propres	52 350	59 806
Terrains					Résultat du siege de l'association	-646	-7 456
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	<b>51 705</b>	<b>52 350</b>
Autres immobilisations corporelles	3 361	3 361		67	<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Immobilisations en cours					Fonds reportés et dédiés		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières	7		7	7	Provisions pour charges		
Total	<b>3 368</b>	<b>3 361</b>	<b>7</b>	<b>74</b>	Total		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	3 883		3 883	3 545	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	795		795	2 126	Emprunts & dettes financières	21	21
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	6 583	4 842
Autres créances	2 230		2 230	2 235	Dettes fiscales et sociales	1 202	832
Trésorerie	58 308		58 308	455 269	Comptes courants OCCE	1 040	2 198
Charges constatées d'avance	20		20	5	Autres dettes	4 692	403 010
Total	<b>65 236</b>		<b>65 236</b>	<b>463 179</b>	Total	<b>13 538</b>	<b>410 903</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68 603</b>	<b>3 361</b>	<b>65 243</b>	<b>463 253</b>	<b>TOTAL</b>	<b>65 243</b>	<b>463 253</b>



## COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

### OCCE DES CÔTES D'ARMOR

**OCCE** AUTONOMES  
& SOLIDAIRES  
*pédagogie coopérative*

	2018/2019	2017/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	30 420	29 170
Ventes de produits	3 594	2 221
Prestations de service et animations	12 695	21 944
Subventions d'exploitation	1 380	1
Dons et Mécénat	2 963	
Contributions financières	2 726	
Autres produits divers de gestion courante	2	2 240
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		1 359
Total	<b>53 781</b>	<b>56 933</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	1 736	2 169
Variation des stocks de fournitures à céder	-338	-171
Achats de fournitures administratives	348	573
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	48 826	56 499
Aides financières		1 359
Impôts et taxes	261	244
Salaires	3 141	3 568
Charges sociales	1 240	1 919
Autres charges	5	44
Dotations aux amortissements et dépréciations	67	292
Dotations aux provisions		
Reportes en fonds dédiés		
Total	<b>55 285</b>	<b>66 496</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-1 504</b>	<b>-9 562</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	1 223	1 279
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>1 223</b>	<b>1 279</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>1 223</b>	<b>1 279</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>-282</b>	<b>-8 284</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	86	3 463
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>86</b>	<b>3 463</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	450	2 636
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>450</b>	<b>2 636</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>-364</b>	<b>828</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>-646</b>	<b>-7 456</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	7 425	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	7 425	

## ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2019, qui dégage un déficit de 645,57 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### 0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

### I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

### II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	3 360,55			3 360,55
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>3 360,55</b>			<b>3 360,55</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Indiquer les différentes acquisitions, cessions et mises au rebut de l'exercice

##### c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	3 294,01	66,54		3 360,55
Mobilier de bureau	20%				
<b>Total</b>		<b>3 294,01</b>	<b>66,54</b>		<b>3 360,55</b>



## 2. Immobilisations financières

Parts sociales	<u>7.00</u>
	<b>7.00</b>

## 3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Agendas	3 005.00
Sciences	<u>877.79</u>
	<b>3 882.79</b>

## 4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	795,15		795,15
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>795,15</b>		<b>795,15</b>

## 5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant

## 6. Autres créances

Aide a recevoir Fédération	2 230.00
	<u>0.00</u>
	<b>2 230.00</b>

## 7. Trésorerie

Banque CMB compte courant	8 151.27
Banque CMB compte subvention	1 380.00
Crédit Coopératif	7.48
Livret Bleu CMB	44 363.36
Solde à recevoir CMB	3 603.68
Intérêts courus a recevoir	796.49
Caisse	<u>5.68</u>
	<b>58 307.96</b>

## 8. Charges constatées d'avance

Calendriers 2020	<b>20.00</b>
------------------	--------------

## III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

### 2. Provisions

Néant

### 3. Fonds dédiés

Néant

### 4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunt				
Découverts bancaires		21,20	21,20	
Autres emprunts				
<b>Total</b>		<b>21,20</b>	<b>21,20</b>	

### 5. Fournisseurs

Fournisseurs	2 123.11
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>4 460.00</u>
	<b>6 583.11</b>



## 6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	545.51
Salaire Barbaria 08.2019	187.89
Urssaf	106.01
Retraite complémentaire	59.60
Prévoyance	9.72
Mutuelle	0.00
Uniformation	86.35
Autres - Fiscalité des intérêts	<u>206.91</u>
	<b>1 201.99</b>

## 7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	1 040.00
----------------------	----------

## 8. Autres dettes

Compte d'attente	1 374.41
Fond des coopératives fermées	<u>3 317.55</u>
	<b>4 691.96</b>

## 9. Produits constatés d'avance

Néant

## IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	16 179	16 358
Cotisation nationale par coopérateur	1,110 €	1,090 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,77 €	0,69 €
<b>COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES</b>	<b>30 416,52</b>	<b>29 117,24</b>
Cotisations versées à la Fédération	17 958,69	17 830,22
<b>COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION</b>	<b>17 958,69</b>	<b>17 830,22</b>

### 2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	1 380,00	
Subventions conseil départemental		
Subventions communes		
Autres subventions		
<b>Total</b>	<b>1 380,00</b>	<b>-</b>
Dont versées aux coopératives		

### 3. Contributions financières

Aides Fédération OCCE :

- Emploi	0.00
- Autres aides	2 726.40

### 4. Produits exceptionnels

Produits sur Exercice antérieur	86.00
---------------------------------	-------

### 5. Charges exceptionnelles

Charges sur exercice antérieur	450.00
--------------------------------	--------

## V - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont : Néant

Photocopieur (redevances annuelles de : XXX €. Echéance du contrat : 10.2019)	Néant
---	-------



## 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

## 3. Mise à disposition et bénévolat

### a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

### b) Bénévolat

Faute de moyens fiables pour le recenser, le bénévolat n'est pas valorisé.

## 4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

## 5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Crédit Mutuel de Bretagne :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Crédit Mutuel de Bretagne (convention du 09/07/2005). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	<b>Exercice clos</b>	<b>Exercice précédent</b>
Nbre de comptes mutualisés	141	ND
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	496 344.16	ND
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	862.12	793.53
Montant des impôts dus par l'AD	206.91	193.41
Montant des intérêts acquis nets après impôts	<b>655.21</b>	<b>602.12</b>
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%